

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le TRENTE et UN du mois de MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA

Procurations : JEZEQUEL à SCHAEFFER-MORIN, JULIENNE à LE PROVOST, MULLER à HOUSTLER, PIROT à MAINAGE.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-30 BUDGET 2023 – DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Madame le Maire sollicite l'autorisation de demander aux organismes financeurs l'attribution de subventions pour la réalisation des projets inscrits au budget de l'année 2023 afin de faciliter l'instruction des dossiers.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

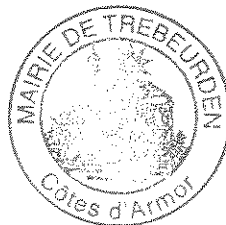
Vu l'article L2122-22 alinéa 26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter l'attribution de subventions pour les projets et matériels d'équipements dont l'inscription figure au budget de l'exercice 2023,

- **AUTORISE** Madame le Maire à établir les plans de financement correspondants,

- **DIT** que ces subventions seront sollicitées auprès de tout organisme financeur, et notamment le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, le Conseil Régional, les services de l'Etat, l'ADEME, l'agence de l'eau et la Communauté d'Agglomération dans le cadre des fonds de concours.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

